



Il est impossible d'ouvrir cet éditorial sans évoquer l'état de notre économie régionale. 2010 semble malheureusement confirmer les craintes qui avaient été formulées en fin d'année dernière. Nos indicateurs démontrent, en effet, que l'économie auvergnate souffre au moment où d'autres territoires semblent connaître quelques signes de reprise. Toutefois, ici et là, des signaux positifs apparaissent et certains carnets de commandes commencent à retrouver un peu d'épaisseur... Je veux rester résolument optimiste et croire que les mesures décidées par l'Etat et les

collectivités commencent à porter réellement leurs fruits. Seulement les dispositifs mis en œuvre sont souvent complexes, très mal expliqués ou très mal compris.

C'est pour cela que, tout au long de l'année 2009, nous avons engagé **une politique de soutien actif aux entreprises** de notre territoire. Écoute, accueil, information, orientation... Les moyens déployés ont, et sont toujours, à l'échelle des enjeux.

Notre CCI s'est engagée en 2009 sur un chantier exceptionnel : celui de la construction du **futur grand campus de l'ESC**. Les premières projections, en tenant compte des délais administratifs obligatoires, nous laissent entrevoir une pose de la première pierre en 2012. C'est toutefois sans tenir compte des aléas, toujours trop nombreux, associés à ce type de projet. Nous avons la volonté, nous avons le projet... Jusqu'au dernier jour de mon mandat, je mettrai toute mon énergie à soutenir et à activer au plus vite ce vaste programme.

C'est avec ce même souci d'efficacité que j'ai tenu à bâtir le **budget 2010 de notre CCI**.

Ce budget est à la fois la traduction d'objectifs ambitieux mais, avec 1 450 000 euros d'économie, il est également le reflet d'une meilleure utilisation de l'argent qui nous est confié par les entreprises.

Toutefois, j'ai constaté, avec une grande satisfaction, qu'ensemble, élus et collaborateurs pouvaient optimiser les budgets tout en proposant plus de services aux entreprises : continuons !

Parmi les objectifs importants que nous nous sommes fixés pour 2010, figure également la nouvelle organisation des services de la Direction de la Promotion de l'Entreprise aujourd'hui concentrée sur une mission essentielle : visiter les entreprises, nos entreprises, sur le terrain.

Apporter, délivrer, chaque jour, une proposition d'expertise, une offre de service, un accompagnement au plus grand nombre.

Une action qui, en outre, rendra plus visible notre CCI et permettra d'analyser les attentes des chefs d'entreprise afin de mettre en œuvre des réponses adaptées à leurs besoins.

Délicat d'aborder dans cet éditorial la **réforme des CCI**. À l'instant où nous bouclons ce rapport d'activité, le texte adopté par le Sénat vient d'être renvoyé devant le Parlement. Une navette qui ne devrait pas aboutir à de profonds changements sur la nature de la réforme ; mais sait-on jamais...! Je préfère ne pas commenter un texte pas encore voté définitivement...

J'attire seulement votre attention sur l'esprit de la RGPP, et les importantes économies qui en découlent, de l'ordre de 15 % sur les trois prochaines années.

Cela nous obligera à conduire des transformations indispensables nécessaires à un service public performant et beaucoup plus économe.

Je termine ces lignes en pensant que c'est le dernier rapport d'activité signé de l'équipe élue en 2005.

Des élections, programmées pour début décembre, naîtra une nouvelle équipe qui prendra ses fonctions en janvier 2011.

Ce mandat a été long (6 ans), douloureux (décès de mon ami Jean-Philippe Genova) et complexe (cession de l'Aéroport, crise économique, RGPP, réforme consulaire...) mais il a été actif (Lancement du projet de campus ESC, nouvelle proximité sur le terrain...). Je tenais à remercier sincèrement tous ceux et toutes celles qui ont donné de leur temps, de leur énergie pour assurer la bonne marche de notre CCI. De leurs engagements individuels au profit du collectif va naître une nouvelle CCI, plus moderne et plus efficace au seul profit de nos entreprises, de toutes nos entreprises !

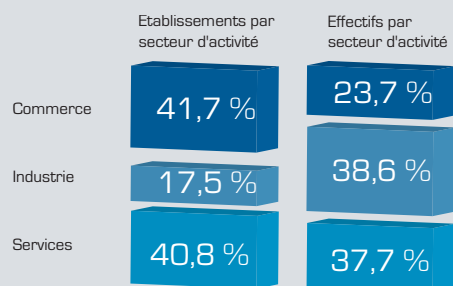
Isidore Fartaria
Président de la CCI de Clermont-Ferrand/Issoire

Repères

Circonscription

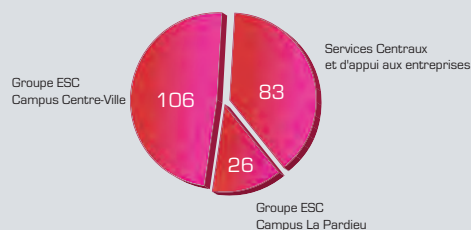
La circonscription de Clermont-Ferrand/Issoire compte 14 022 établissements.

Ces entreprises font travailler 105 715 salariés répartis comme ci-dessous.

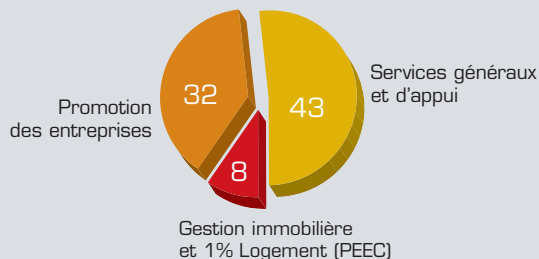


CHIFFRES clés

Au 31 décembre 2009, la CCI de Clermont-Ferrand/Issoire compte 215 collaborateurs répartis sur 3 sites.



Services centraux et d'appui aux entreprises



ELEMENTS financiers

La TATP 2009 (besoins propres) : 6 889 728 € (24,09 %)

Produits des activités : 21 707 535 €

La part des produits des activités a augmenté de 5,40 % entre 2008 et 2009

